, reprit at à qui Dieu." parbier,

In rélicouvent
mais la
u de la
lenter à
s. Un
, dit en
pere, je
s, reprit
le mon-

du conté de froid, agne, et l ne peut l'on porte es, dit-il celui-ci: Faites homme. l'écurie, lonfieur, gagé sur l'acce cas, chauffé:

On montroit à l'Abbé de Marolles la tête de Saint Jean Baptiste qui est à Amiens; il dit en la baisant: Dieu soit loué, c'est la cinquierre ou sixieme que j'ail'honneur de baiser.

On sait que c'est l'usage dans plusieurs paroisses de campagne, que les hommes soient placés d'un côté et les semmes de l'autre. Un religieux, au milieu de son sermon, entendoit quelqu'un des auditeurs qui babilloit; ce bruit lui causoit des distractions; il sait ses plaintes. Une semme se leve aussi-tôt, et croyant devoir venger son sexe, dit: Au moins, mon révérend Pere, ce n'est pas de notre côté. Tant mieux, ma bonne, tant mieux, lui répond le religieux, cela sinira plutôt.

Une dame de la Cour venoit de mourir: on disoit que c'étoit de la petite-vérole. Pas tant petite, reprit malignement quelqu'un qui la connoissoit bien.

Il y a ce trait du grand Condé, qui, ennuyé d'entendre un fat parler sans cesse de monsieur son pere, et de madame sa mere, appella un de ses gens, et lui dit: "Monsieur mon laquais, dites à monsieur mon cocher de "mettre messieurs mes chevaux à monsieur "mon carrosse."

Un Abbé de condition, qui n'aimoit pas les Moines, prononçoit, dans un couvent de Cordeliers, le Panégyrique de Saint François: